

OPC dénommé « SCALA CONVICTION ENVIRONNEMENT »

Part C : FR0014004W83

Part CS : FR0014007SA1

Part I : FR0014004W91

Paris, le 26 janvier 2024

Objet : Exposition aux actions d'émetteurs de petites et moyennes capitalisations

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds dénommé SCALA CONVICTION ENVIRONNEMENT (ci-après le « Fonds »).

Quels changements vont intervenir dans votre Fonds ?

Par la présente, nous vous informons qu'à compter de ce jour, la limite offerte au Fonds pour investir sur des actions d'émetteurs présentant des capitalisations boursières inférieures à un milliard d'euros est portée de 10% à 20%.

Si vous avez des questions ou si vous n'avez pas d'avis concernant cette modification, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés et du prospectus de votre Fonds. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Le document d'informations clés et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet. Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès du Service Clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients
12 boulevard Pesaro - CS10002 - 92024 NANTERRE CEDEX
Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39
Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Alain CANDERLE
Directeur Général